

PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2026

<u>Nombre de conseillers en exercice</u>	14
Présents	14
Excusés.....	0
Absents	0
Pouvoirs.....	0
<u>Votants</u>	14
<u>Vote</u>	
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

L'an deux mil vingt-six, le 19 février à 18h30, le conseil municipal de Sassay, dûment convoqué par le maire le 9 février 2026, s'est réuni dans la salle polyvalente de Sassay sous la présidence du maire, Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED.

Présents : Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED, Sylviane TURMEAUX, Richard BEAUVAIS, Véronique PRINGERE, Gérald GASCHET, Evelyne CHESNEAU, Dominique COLTAT Valérie HANON, Michel LEZE, Pascal BOUCHETON, Christelle BAUMERT Philippe VITRY, Ludovic MICHELIN, Alexandrine PINAULT.

Absents excusés : Néant

Date de convocation : 9 février 2026

M. Pascal BOUCHETON a été élu secrétaire de séance.

Approbation du dernier compte rendu du conseil municipal :

Vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention.

Ordre du jour :

1. Réhabilitation du foyer scolaire – Attribution du marché de travaux
2. Réhabilitation du foyer scolaire – Demande de subvention auprès de la caisse allocation familiale (CAF) de Loir et Cher
3. Avis sur l'installation d'un parc photovoltaïque - modification de la délibération D2023-69 du 07/12/2023
4. Convention avec l'association du Refuge de Sassay (41)
5. Préparation du budget primitif 2026
6. Tour de tables
7. Questions diverses.

1. Réhabilitation du foyer scolaire – Attribution du marché de travaux – (D2026-01)

La réhabilitation du foyer scolaire a fait l'objet d'une mise en concurrence en procédure adaptée ouverte, marché alloti en 10 lots, avis de publication du 23 décembre 2025.

Dans le cadre des travaux d'amélioration, il est demandé de suivre les prescriptions de l'étude ENERGIO afin que le projet puisse atteindre l'objectif fixé par le SCENARIO 1.

- 51 offres ont été déposées à la date limite du 23 janvier 2026 et soumis à l'avis de la commission d'appel d'offres en sa réunion du 12 février 2026.

Lot 1 – Démolition – maçonnerie	5 offres
Lot 2- Charpente bois – étanchéité	1 offre
Lot 3 - Menuiseries extérieures aluminium	7 offres
Lot 4 - Cloisons sèches	9 offres
Lot 5 - Faux plafonds	9 offres
Lot 6 - Menuiseries intérieures bois	5 offres

Lot 7 - Revêtement de sols - Faïences	2 offres
Lot 8 - Peinture	3 offres
Lot 9 – Chauffage – ventilation - plomberie	4 offres
Lot 10 - Electricité	6 offres

Les critères de jugement des offres étaient établis comme suit :

- Prix : 60 points
- Valeur technique : 40 points
 - o Adéquation des moyens humains : 15 points
 - o Méthodologie générale : 15 points
 - o Environnement : 10 points

Après examen des offres et du rapport d'analyse correspondant, la commission d'appel d'offres préconise :

Lots	Dénomination	Entreprises retenues	Offres et PSE retenues	Total HT
Lot 1	Démolition - Maçonnerie	Entr. Albert Rillet - 41 Contres	Offre de base HT	34 800,00 €
			PSE : Assainissement Eaux pluviales	5 054,00 €
Lot 2	Charpente bois - Etanchéité	La Passion du toit - 41 Soings en Sologne	Offre de base HT	8 252,75 €
Lot 3	Menuiseries extérieures aluminium	Atelier PVC - 41 Contres	Offre de base HT	9 676,22 €
			PSE : Porte extérieure 2 vantaux	7 445,00 €
Lot 4	Cloisons sèches	CRP Peintures - 41 Blois	Offre de base HT	12 553,30 €
Lot 5	Faux plafonds	PBC - 41 La Chaussée st Victor	Offre de base HT	3 330,00 €
Lot 6	Menuiseries intérieures bois	OBOIS Menuiserie - 37 Amboise	Offre de base HT	26 480,49 €
Lot 7	Revêtements de sols - Faïences	Entr. BELLEC - 41 St Ouen	Offre de base HT	10 045,00 €
Lot 8	Peinture	Entr. SPB - 41 Vineuil	Offre de base HT	6 868,35 €
			PSE : Peinture murale salle 1	1 490,35 €
Lot 9	Chauffage - ventilation - plomberie	Energie'Nov - 41 Contres	Offre de base HT	55 000,00 €
Lot 10	Electricité	Batelec - 41 Cellettes	Offre de base HT	15 783,00 €
			PSE 1 : Précâblage VDI	1 060,00 €
			PSE 2 : Poste de travail	1 466,00 €
			PSE 3: Prises extérieures	2 586,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité,

- De retenir le SCENARIO 1 concernant le volet énergétique
- D'attribuer le marché de travaux comme suit :

Lots	Dénomination	Entreprises retenues	Offres et PSE retenues	Total HT
Lot 1	Démolition - Maçonnerie	Entr. Albert Rillet - 41 Contres	Offre de base HT	34 800,00 €
			PSE : Assainissement Eaux pluviales	5 054,00 €
Lot 2	Charpente bois - Etanchéité	La Passion du toit - 41 Soings en Sologne	Offre de base HT	8 252,75 €
Lot 3	Menuiseries extérieures aluminium	Atelier PVC - 41 Contres	Offre de base HT	9 676,22 €
			PSE : Porte extérieure 2 vantaux	7 445,00 €
Lot 4	Cloisons sèches	CRP Peintures - 41 Blois	Offre de base HT	12 553,30 €
Lot 5	Faux plafonds	PBC - 41 La Chaussée st Victor	Offre de base HT	3 330,00 €
Lot 6	Menuiseries intérieures bois	OBOIS Menuiserie - 37 Amboise	Offre de base HT	26 480,49 €
Lot 7	Revêtements de sols - Faiences	Entr. BELLEC - 41 St Ouen	Offre de base HT	10 045,00 €
Lot 8	Peinture	Entr. SPB - 41 Vineuil	Offre de base HT	6 868,35 €
			PSE : Peinture murale salle 1	1 490,35 €
Lot 9	Chauffage - ventilation - plomberie	Energie'Nov - 41 Contres	Offre de base HT	55 000,00 €
Lot 10	Electricité	Batelec - 41 Cellettes	Offre de base HT	15 783,00 €
			PSE 1 : Précâblage VDI	1 060,00 €
			PSE 2 : Poste de travail	1 466,00 €
			PSE 3: Prises extérieures	2 586,00 €

- D'Autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer le marché correspondant, ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention.

Publié le 21/02/2026, transmis au représentant de l'Etat le 21/02/2026

2. Réhabilitation du foyer scolaire – Demande de subvention auprès de la caisse allocation familiale (CAF) de Loir et Cher (D2026-02)

Vu le projet de réhabilitation du foyer scolaire, et faisant suite à l'attribution du marché, pour un montant total estimé de 250 270,41 € HT, soit 300 324,49 € TTC, M. le Maire propose de solliciter une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Loir et Cher dans le cadre de l'animation de la vie sociale pour le financement de ce programme comme suit :

	Montant HT	Montant TTC
Assistant à la maîtrise d'ouvrage	14 200,00 €	17 040,00 €
Architecte	28 650,00 €	34 380,00 €
Missions CT, SPS	5 530,00 €	6 636,00 €
Travaux	201 890,41 €	242 268,49 €
	250 270,41€	300 324,49 €

Recettes	
DETR (20%)	54 036,00 €
DDSR	30 000,00 €
Pays de la vallée du chère et du romorantinais	7 000,00 €
Communauté de Communes val de chère Controis – subvention exceptionnelle	50 000,00 €
CAF de Loir et Cher	45 000,00 €
Autofinancement	64 234,41 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité,

- **de solliciter** une subvention auprès de la Caisse d'Allocations familiales du Loir et Cher pour le financement de ce programme et,
- **D'autoriser** Monsieur le Maire, ou son représentant à signer tous documents nécessaires à ce dossier
- **Charge M. le Maire** de faire exécuter cette décision.

Vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention.

Publié le 21/02/2026, transmis au représentant de l'Etat le 21/02/2026

3. Avis sur l'installation d'un parc photovoltaïque - modification de la délibération D2023-69 du 07/12/2023 - (D2026-03)

Monsieur le Maire rappelle de la délibération D2023-69 du 7 décembre 2023 concernant l'avis du conseil municipal sur l'installation d'un parc photovoltaïque pour une superficie de 7ha 267a.

Monsieur le Maire fait part du permis de construire n°04123725U0011 du 24/12/2025 déposé par la Société Erea ingénierie, et transmis à la DDT. Le projet présenté concerne uniquement les parcelles A251, A557, A558 pour une surface de 3ha 26a au lieu de 7ha267a comme initialement prévu.

Monsieur le Maire demande de délibérer sur cette nouvelle superficie.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, par 12 voix pour et 2 abstentions

- **D'annuler** la délibération n°D2023-69 DU 7 décembre 2023
- **de donner son accord** à la société Erea Ingénierie pour son projet sur les parcelles A251, A557, A558 pour une superficie de 3ha 26a.
- **D'émettre** un avis favorable à l'implantation dudit projet sur les parcelles mentionnées ci-dessus.
- **D'autoriser** Monsieur le Maire, ou son représentant à signer tout document se référant à ce dossier

Vote : 12 pour, 0 contre, 2 abstentions.

Publié le 21/02/2026, transmis au représentant de l'Etat le 21/02/2026

4. Convention avec l'association du Refuge de Sassay (41)- (D2026-04)

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal d'un mail du refuge de Sassay en date du 28 janvier 2026 concernant le montant de la subvention annuelle relative à l'entretien et au fonctionnement du refuge.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité,

- **D'accepter** le montant de 0.85€ par habitant et par an, à compter du 1^{er} janvier 2026 soit 970,70€.
- **D'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention avec l'association refuge de Sassay 41

Vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention.

Publié le 21/02/2026, transmis au représentant de l'Etat le 21/02/2026

5. Informations diverses

- ✓ Remerciements de
 - Mme VILLE Eveline pour le colis de fin d'année.
 - M COCU et M BARBOUX (Cérémonie de remise des médailles Jeunesse et Sport le 08/02/2026) pour l'accueil, le prêt de la salle et du buffet pour le verre de l'amitié
- ✓ Mme RAPIN, chargée de mission Santé et Famille de la Communauté de Communes Val de Cher Controis, nous fait part d'une demande d'installation de deux dentistes qui cherchent des locaux, minimum 100 m² pour réaliser 2 salles de soin, 1 salle de chirurgie et salle d'attente sur le secteur de la communauté de communes.
- ✓ DDSR 2025 : Courrier du conseil départemental nous informant du versement des 13 000€, lié aux travaux de voirie.
- ✓ Conseil régional nous informe qu'un avis favorable a été mis pour la mise à disposition du car podium pour notre fête au village.

Questions diverses :

6. Tour de table

- ✓ Richard BEAUVAIS :
 - *Le poisson a été livré le mercredi 18 février 2026 :*
 - 300 kg de carpes
 - 300 kg de gardons
 - 150 kg de tanches
 - 5 kg de goujons
 - *Tour du loir et Cher : les signaleurs ont été trouvés*
- ✓ Sylviane TURMEAUX :
 - *SIAEP : Planning pour la mise en service du château d'eau*
 - *Dépôt du dossier : 1^{ère} semaine de mars 2026*
 - *Instruction jusqu'au 10 mai 2026*
 - *Mise en service du 15 au 25 mai 2026*
 - *La porte du château d'eau sera remplacée pour un montant de 5 900 €*
- ✓ Gérald GASCHET :
 - *Constat pas de problème d'inondation dans notre commune*
 - *Route de contres après l'étang communal, il est prévu par le département que le curage du fossé soit effectué afin d'éviter tout débordement.*
 - *Sologne Nature Sologne : Projet Faune des clochers – la commune a été retenue pour ce projet, des actions seront réalisées avec l'école, et avec les administrés volontaires.*
- ✓ Valérie HANON :
 - *Demande un exemplaire papier de l'Inventaire de la biodiversité Communale.*
 - *Enquête publique – Déviation de Contres : plusieurs points ont été évoqués*

Clôture de la séance à 20 heures 41.

Sassay, le 20 Février 2026

Le maire

Jean-Pierre CHARLES



Le secrétaire de séance,

Pascal BOUCHETON